



**APPEL A CANDIDATURE 2020-2021
INSCRIPTION EN MASTER (LMD)**

**Mastère Professionnel Co-Construct avec l'APIA :
« Master 2 Professionnel (MP2) en Entrepreneuriat et Management des
Projets Agricoles et Agroalimentaires »**

La faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion de Jendouba (FSJEGJ) annonce l'ouverture des préinscriptions à un master professionnel au niveau M2 (deuxième année) pour l'année universitaire 2020-2021.

L'admission se fera sur la base d'une présélection sur dossier et d'un entretien oral.

I. Profils demandés

Cette formation est destinée aux :

- Diplômés de masters en sciences de Gestions (Management, Marketing, Entrepreneuriat, Économie, Finance, Informatique de Gestion) ou ayant de diplômes compatibles, cohérents et équivalents avec les formations proposées pour un niveau M2.
- Diplôme de master ou d'ingénieur dans les filières Agricoles, agronomes (ESA, INAT,...) requis.
- Étudiants niveau M1 en Management (Marketing, Entrepreneuriat, Économie, Finance, Informatique de Gestion) Agronomie, Agriculture ou ayant des diplômes équivalents.
- Professionnels en exercice ayant des diplômes équivalents aux précédents (M1), Bac + 4 ancien régime, peuvent s'inscrire sous condition de l'accord préalable de leurs entreprises ou organismes employeurs.

II. Modalités de préinscription

Les candidats au mastère doivent :

1- Téléchargement à partir du site : <http://www.fsjegj.rnu.tn> a une fiche de candidature

Le dossier de candidature doit parvenir par voie postale (**Rapide poste** avec le nom du mastère sur l'enveloppe) avant le **30/11/2020** à l'adresse suivante : **Faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion de Jendouba - Avenue de l'U.M.A , 8189 Jendouba** et doit comprendre :

2- Une fiche de candidature au mastère dûment remplie



- 3- Des copies certifiées conformes du baccalauréat et de la maîtrise, de la licence de l'Ingénieur et attestation de réussite 1^{ère} année mastère
- 4- Des copies certifiées conformes des relevés des notes relatifs aux études supérieures (y compris celui de l'année de redoublement),
- 5- Des attestations de travail certifiées conformes pour ceux ayant des expériences professionnelles
- 6- Une copie de la carte d'identité nationale.
- 7- Un CV
- 8- Une lettre de motivation indiquant brièvement l'idée du projet ou le projet professionnel que ce soit dans le domaine agricole ou agroalimentaire (10 lignes).

Important :

- Toute fausse déclaration entraîne le rejet du dossier.